

# B U L L E T I N

des  
MUSÉES ROYAUX  
D'ART ET D'HISTOIRE  
PARC DU CINQUANTENAIRE  
BRUXELLES

van de  
KONINKLIJKE MUSEA VOOR  
KUNST EN GESCHIEDENIS  
JUBELPARK  
BRUSSEL

TOME / DEEL **87/88**

**2016/2017**

*Conseil de rédaction – Redactieraad:*

Werner Adriaenssens, Anne-Emmanuelle Ceulemans, Wouter Claes, Géry Dumoulin, Cécile Evers,  
Serge Lemaitre, Natacha Massar, Bruno Overlaet, Emile Van Binnebeke

*Secrétariat de rédaction – Redactiesecretariaat:*

Wouter Claes

Toute correspondance concernant les textes doit être adressée au Secrétariat de rédaction, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire 10, B-1000 Bruxelles.

Alle briefwisseling betreffende teksten dient gericht tot het Redactiesecretariaat, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Jubelpark 10, B-1000 Brussel.

Drukkerij – Imprimerie: Fedopress, Brussel-Bruxelles

ISSN: 0776-1414

© Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

Cet ouvrage ne peut être reproduit ou divulgué, même partiellement, par quelque moyen que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'éditeur.

© Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Brussel

Niets van deze uitgave mag door middel van druk, fotokopie, microfilm of welke andere wijze ook worden verveelvoudigd of openbaar worden gemaakt zonder voorafgaande schriftelijke toestemming van de uitgever.

## TABLE DES MATIÈRES

## INHOUDSTAFEL

|  |     |
|--|-----|
| Athena VAN DER PERRE, Dennis BRAEKMANS, Vanessa BOSCHLOOS, France OSSIEUR, Hendrik HAMEEUW & Luc DELVAUX, The Egyptian Execration Figurines of the Royal Museums of Art and History: Conservation, Pigments and Digitasation | 5   |
| Eric GUBEL (with a contribution by France OSSIEUR), Rebuilt from Scratch: the peculiar Iconography of a fragmentary Iron Age I North Syrian Pyxis  | 31  |
| Astrid NUNN & Heinrich PIENING, Colours on Mesopotamian Stone Statues kept in the Royal Museums of Art and History   | 43  |
| Britt CLAES & Pierre-Jean CLAEYS, Vase triple et figurines-vases dans un matériel funéraire du I <sup>er</sup> siècle provenant de Cibly (Belgique)  | 59  |
| Britt CLAES & Jenny KAURIN, La fouille de la Nécropole de Saint-Vincent ou la naissance d'une archéologie préventive avant la lettre   | 83  |
| Nathalie VANDEPERRE & Chantal KOZYREFF, Une page méconnue de l'histoire de la Tour japonaise et du Pavillon chinois  | 97  |
| Chantal FONTAINE-HODIAMONT & Helena WOUTERS, De la fragilité des verres soufflés au chalumeau : les fleurs de Fr. Zitzmann conservées aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, fin XIX <sup>e</sup> siècle                     | 127 |
| Liste des auteurs - Lijst van auteurs  | 147 |



## La fouille de la Nécropole de Saint-Vincent ou la naissance d'une archéologie préventive avant la lettre

Britt CLAES & Jenny KAURIN

**RÉSUMÉ** — La nécropole de Saint-Vincent « Grand-Bois » (Prov. de Luxembourg), datée du premier âge du fer, a été fouillée durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle par l'ancien Service des Fouilles de l'État, alors basé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Cette fouille a livré un mobilier archéologique très riche ensuite déposé aux Musées, où il est encore conservé et exposé. Le récolement de ce mobilier, effectué dans le cadre d'un vaste programme d'inventaire de toute la collection d'Archéologie Nationale des Musées, a permis de porter un nouveau regard sur l'ensemble de la documentation associée à la fouille. Ainsi, mobilier et archives ont pu être confrontés, afin de reconstruire l'ensemble de la collection en vue de sa publication sur le catalogue en ligne des Musées. À travers cet exercice, les auteurs ont redécouvert les pratiques de fouille du Service des Fouilles de l'État, témoins d'une archéologie préventive avant la lettre.

**SAMENVATTING** — De vroege ijzertijdnecropool van Saint-Vincent «Grand-Bois» (Prov. Luxemburg) werd opgegraven in het eerste kwart van de 20e eeuw door de voormalige Rijksdienst voor Opgravingen, toen nog onderdeel van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis. De opgraving leverde een grote hoeveelheid aan archeologisch materiaal op dat tot op vandaag wordt bewaard en tentoongesteld in onze Musea. In het kader van de inventarisatie van de collectie Nationale Archeologie werden de stukken uit Saint-Vincent opnieuw van onder het stof gehaald en gekoppeld aan de originele documentatie van het onderzoek. Archieven en voorwerpen werden op deze manier met elkaar geconfronteerd met als einddoel de oorspronkelijke verzameling uit Saint-Vincent te reconstrueren en te publiceren via de online catalogus van onze Musea. Tijdens hun onderzoek hebben de auteurs kunnen kennis maken met de opgravingspraktijken van de Rijksdienst voor Opgravingen, voorlopers van onze huidige preventieve archeologie.

### INTRODUCTION

Depuis 2012, les Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) ont mis en place un vaste programme d'inventaire et de reconditionnement de tous les artefacts de la collection d'Archéologie Nationale, dont l'origine remonte au deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce travail de grande envergure, baptisé NACIP (*National Archaeology Collections Inventory Project*)<sup>1</sup>, répond à plusieurs priorités fixées en 2009, dont la réalisation d'inventaires uniformes de tous les artefacts de la collection, leur reconditionnement et la rénovation des réserves. C'est dans ce cadre qu'une collaboration entre la section d'Archéologie Nationale et l'institut National du Patrimoine (INP) a vu le jour, qui a pris la forme de l'accueil d'un conservateur du patrimoine stagiaire pendant six semaines. Elle s'est concentrée autour du vaste ensemble funéraire du site de Saint-Vincent « Grand-Bois », découvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et récemment inventorié dans le cadre du projet NACIP.

Le site de Saint-Vincent dispose d'un fonds d'archives de fouille relativement riche. Ainsi, l'objectif principal de cette rencontre était de dépasser le « simple » catalogue des pièces, en les confrontant aux anciens inventaires et aux artefacts référencés dans les archives et les publications de fouille. Ce travail nous a permis d'attribuer l'appartenance des artefacts à des campagnes de fouille bien précises et donc d'associer les objets à leur contexte de découverte. Cette approche détaillée qui n'avait pu être établie lors de la première phase d'inventaire, a permis d'établir un *modus operandi*, qui servira de base lors du traitement du reste de la collection issue des fouilles archéologiques de l'ancien Service des Fouilles de l'État.

Au-delà du protocole de travail mis en place, cette collaboration très fructueuse a également conduit à la redécouverte d'un mobilier archéologique soigneusement fouillé durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, selon des méthodes quelques peu avant-gardistes, mais dont le souvenir s'est estompé : quelques soient nos critères contemporains, il y avait là une démarche professionnelle très poussée, tant du point de vue scientifique qu'organisationnel.

<sup>1</sup> Le projet NACIP rentre dans le cadre du programme de recherche AGORA ([http://www.belspo.be/belspo/agora/index\\_fr.stm](http://www.belspo.be/belspo/agora/index_fr.stm)), coordonné et financé par la Politique scientifique belge (Belspo) ; CLAES & DE POORTER 2013.

## LE SITE DE SAINT-VINCENT ET L'ARRIVÉE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE AUX MRAH<sup>2</sup>

En 1882, Ch. Legros découvre à Saint-Vincent quelques objets provenant, d'après l'inventeur du site, d'une nécropole romaine<sup>3</sup>. Le devenir de ce mobilier est incertain. La céramique aurait été déposée au Musée d'Arlon, mais certaines pièces, dont une épingle à tête globuleuse, auraient été remises au Musées royaux du Cinquantenaire (actuellement Musées royaux d'Art et d'Histoire). Les registres des MRAH n'ont pas conservé la trace de ce don. Toutefois, dans les inventaires concernant les découvertes réalisées dans la nécropole de Saint-Vincent, un seul objet est dit « isolé », alors que la provenance précise de tous les autres est indiquée (cf. *infra*). Cette pièce<sup>4</sup> correspond à une épingle à tête globuleuse, telle que décrite par Ch. Legros. Il s'agit donc peut-être d'un des objets mis au jour en 1882.

Ces premières découvertes tombent manifestement dans l'oubli. En effet, il faut attendre la réalisation de travaux de terrassement sur la commune limitrophe de Bellefontaine, au lieu-dit Maidgibois, en mars 1907, pour que la nécropole soit à nouveau explorée. L'ingénieur des travaux, M. Quinet, prévient le docteur D. Raemaekers de la découverte d'un groupe de tumulus. Ce dernier avertit le Service des Fouilles de l'État, nouvellement créé en 1903 par le baron Alfred de Loë, alors conservateur adjoint aux Musées royaux du Cinquantenaire (cf. *infra*). Ainsi, une lettre datée du 1<sup>er</sup> avril atteste de la visite sur place d'Edmond Rahir, collaborateur du baron de Loë. Dans cette lettre adressée à Eugène Van Overloop, Conservateur en chef des Musées, E. Rahir écrit : « *J'ai profité de ma visite à Bellefontaine pour explorer des tombelles que m'avait signalé Mr. Quinet (notre correspondant à Virton), ainsi que le chef de gare de la localité. Dans une propriété (un bois) de Mr. Heynen, membre de la Chambre des Représentants, j'ai vu un superbe groupe de tombelles (au moins vingt) formant un véritable cimetière et dont la moitié n'a pas été fouillé. Les tombes fouillées l'ont été très imparfaitement il y a longtemps déjà. Il y aura là de l'ouvrage pour nous* »<sup>5</sup>.

À la suite de cette première visite, A. de Loë se rend également à Bellefontaine. Il identifie un premier groupe de 11 tumulus<sup>6</sup> et constate à proximité immédiate, sur la commune limitrophe de Saint-Vincent au lieu-dit Grand-Bois, la présence d'un second groupe de tumulus, beaucoup plus important. En septembre 1907, le Service des Fouilles de l'État, sous la direction d'A. de Loë, engage la fouille du second groupe de tumulus, situé sur la commune de Saint-Vincent. Six autres campagnes suivront, jusqu'en 1912. À la suite des observations formulées par E. Rahir, A. de Loë constate que la plupart des monuments ont déjà fait l'objet de fouilles plus ou moins invasives, qu'il attribue soit à des chasseurs, soit à des archéologues amateurs à la recherche de belles pièces. Aussi, concentre-t-il ses interventions sur 88 tertres qui lui paraissent intactes ou incomplètement explorés (sur les 124 tumuli identifiés au total). Les tumuli fouillés font l'objet d'une numérotation continue qui permet l'identification précise du mobilier qui y est mis au jour. À l'issue de chaque campagne, un rapport de fouille est rédigé qui consigne les principales observations réalisées sur le terrain.

Aux sept campagnes de fouilles, entre 1907 et 1912, répondent trois campagnes d'inscription sur les registres de l'ancienne section *Ancienne Belgique* et de marquage des objets découverts. Le croisement entre les différentes sources permet de restituer précisément la manière dont le travail a été réalisé. En juillet 1908, à l'issue de la première campagne de fouille, un premier lot d'objet est inscrit au registre sous le numéro B 1423. Les objets ne sont pas individualisés par tumulus, mais les étiquettes associées aux objets mentionnent le tumulus dont ils sont issus. Seule une partie des objets mis au jour au cours de la fouille de 1907 sont inscrits. En mars 1909, à l'issue de la seconde campagne de fouille, un second lot d'objet est inscrit au registre sous le numéro B 1477. Les objets sont individualisés par tumulus, tant sur le registre et que sur les étiquettes de marquage. Une nouvelle fois, seule une partie du mobilier découvert lors de la campagne de 1908 est inscrite. Enfin, en décembre 1915, près de trois ans après la fin de la dernière campagne de fouille, un troisième lot est inscrit au registre sous le numéro B 2126. Tous les objets provenant des campagnes de fouilles 1909, 1910, 1911 et 1912 sont concernés ainsi que les objets non inventoriés des fouilles de 1907 et 1908. Suivant la méthode mise en place précédemment, les objets sont individualisés par tumulus, à la fois sur le registre et sur les étiquettes de marquage.

<sup>2</sup> Sources (sauf mention contraire) : MARIËN 1964 ; RAHIR 1928 ; registres *Ancienne Belgique* des MRAH.

<sup>3</sup> LEGROS 1882.

<sup>4</sup> N° d'inventaire : B 2126, inscrit le 28 décembre 1915 ; n° Museum Plus B002126-077.

<sup>5</sup> Archives MRAH. Edmond Rahir : dir. 62/1.

<sup>6</sup> DE LOË 1907.

En 1912, à la fin de la fouille et pour des raisons qui restent aujourd'hui difficiles à expliquer, tous les tumuli explorés sont renumérotés. Aussi, toutes les pièces inscrites au registre avant cette date, sous les numéros B 1423 et B 1477, possèdent une double numérotation. Cette double numérotation se retrouve sur les marquages : le premier numéro de tumulus est barré et remplacé par le nouveau numéro attribué en 1912.

Les circonstances particulières de la découverte de cette nécropole tumulaire, située à la fois sur les communes de Bellefontaine (les premiers tertres reconnus) et de Saint-Vincent, (tumuli explorés), expliquent pourquoi le mobilier issu de l'exploration des premiers tumuli, est inscrit au registre et marqué comme provenant de Bellefontaine, alors que la majeure partie des pièces est mentionnée comme provenant de Saint-Vincent. Le marquage apposé sur certains objets comprend même les deux provenances : Saint-Vincent a été rajouté dans un second temps, après une première inscription indiquant Bellefontaine comme provenance. La confusion entre les deux dénominations perdure quelque temps, avant que le nom de « nécropole de Saint-Vincent » finisse par s'imposer.

Cette nécropole fait l'objet d'une première publication par E. Rahir en 1928, au sein de son ouvrage *Vingt-cinq années de Recherches, de Restaurations et de Reconstitutions*<sup>7</sup>. La présentation est relativement succincte, prenant la forme d'une description synthétique des tumuli fouillés et du mobilier qu'ils ont livré. De manière surprenante, les tumuli sont présentés suivant la première numérotation, avant les corrections opérées à la fin de l'année 1912. Peu de temps après, en 1931, A. de Loë intègre également la nécropole de Saint-Vincent dans son ouvrage *Belgique Ancienne. Catalogue descriptif et raisonné*<sup>8</sup>, mais en faisant référence à la nouvelle numérotation des tumuli. La présentation du site est tout aussi synthétique que celle de E. Rahir.

C'est Marc E. Mariën, conservateur aux MRAH, qui s'atèle finalement à la réalisation d'une publication monographique. Dans cette perspective, en 1964, des fouilles de contrôle sont exécutées, dans le seul but de confirmer l'absence de fossé autour des tumuli. Aucune structure n'est fouillée, ni mobilier récolté. Des prélèvements palynologiques sont cependant réalisés par M. Coûteaux. La publication de M. E. Mariën<sup>9</sup> dresse une présentation détaillée de chacun des tumuli fouillés, en s'appuyant préférentiellement sur les informations consignées dans les rapports de fouilles d'A. de Loë. Pour la première fois, le mobilier fait l'objet d'une description précise, accompagnée d'un dessin. Ce travail remarquable met ainsi à la disposition de la communauté scientifique une documentation complète sur un site majeur, autorisant les comparaisons avec d'autres sites contemporains et l'intégration de la nécropole de Saint-Vincent dans des synthèses régionales. Ainsi, en 2005, Alain Guillaume s'appuie sur le travail de M. E. Mariën lorsqu'il intègre Saint-Vincent dans sa synthèse consacrée aux nécropoles hallstattiennes de Wallonie<sup>10</sup>.

## LE SERVICE DES FOUILLES DE L'ÉTAT : LA MODERNITÉ DE L'ARCHÉOLOGIE BELGE À LA BELLE ÉPOQUE

Le récolement du mobilier issu de la nécropole de Saint-Vincent a été l'occasion de porter un nouveau regard sur l'ensemble de la documentation associée à la fouille d'A. de Loë, presque 50 ans après la publication monographique du site par M. E. Mariën. À l'heure où l'archéologie préventive renouvelle son approche des sites archéologiques, en améliorant les techniques de fouilles et d'étude, conjuguant préservation du patrimoine et aménagement du territoire, on ne peut qu'être frappé par la modernité de l'archéologie belge au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette modernité est incarnée alors par le Service des Fouilles de l'État et ses membres qui se mettent au service de missions qui sont toujours les nôtres aujourd'hui : sauvegarder par la fouille et l'étude l'information qui va être détruite, diffuser auprès du reste de la communauté scientifique le résultat de ce travail et, surtout, transmettre cette connaissance nouvelle au plus grand nombre pour que l'archéologie fasse sens dans la société.

<sup>7</sup> RAHIR 1928, p. 108-117.

<sup>8</sup> DE LOË 1931.

<sup>9</sup> MARIËN 1964.

<sup>10</sup> GUILLAUME 2003.

## Le Service des Fouilles de l'État

La création du Service des Fouilles de l'État a été autorisée par dépêche ministérielle le 24 décembre 1903<sup>11</sup>. Il est rattaché aux Musées royaux du Cinquantenaire. Sa mission est très claire et se résume en trois principes : « surveiller les travaux de nature à amener des découvertes d'objets pouvant intéresser l'ethnologie ou l'archéologie » et prendre « les mesures les plus urgentes afin d'empêcher la destruction et la dispersion des objets mis au jour », « assurer la conservation des objets découverts » et « faire l'étude du gisement ». Pour ce faire, le service compte quatre personnes. A. de Loë en est le directeur, secondé par E. Rahir, attaché à la direction. La conduite des travaux de fouilles est assurée par Camille Collard, tandis qu'Eugène Bauwin, technicien, assure notamment la gestion et le traitement du mobilier archéologique<sup>12</sup>.

Le Service des Fouilles de l'État est donc un service dont le fonctionnement est entièrement assuré par un financement public. À ce titre, A. de Loë doit rédiger un compte-rendu d'activités semestriel, qui lui permet notamment de justifier les dépenses effectuées et de solliciter l'obtention auprès du Ministre de nouveaux subsides. Ces compte-rendus, actuellement conservés au Service Public de Wallonie (SPW)<sup>13</sup>, sont d'une valeur inestimable et nous permettent aujourd'hui de mieux appréhender le coût des opérations archéologiques et de mesurer l'investissement de l'État pour la sauvegarde du patrimoine archéologique. Ainsi, en 1907, trois ans après la création du service, les subsides annuels se limitaient à 3.000,- BEF. Ce budget est reconduit en 1908, puis connaît une augmentation continue : 3.600,- BEF pour l'année 1909, 4.000,- BEF pour l'année 1910 et, enfin, 7.000,- BEF pour les années 1911 et 1912. Les subsides accroissent donc considérablement au fil des années. On y reconnaît clairement la bonne gestion qui caractérise la personnalité d'A. de Loë. Il est évident que le personnage arrivait très bien à négocier des augmentations de subsides auprès du Ministre. Le budget consacré à la fouille de la nécropole de Saint-Vincent apparaît en regard peu important, même s'il suit la même tendance que celle des subsides attribués par l'État. Il passe ainsi de 106,70 BEF en 1907 à 172,40 BEF en 1912, avec un pic à 223,45 BEF en 1909.

| Année (semestre) | Mission                                    | Coût de la mission (BEF) | Dépense semestrielle (BEF) | Dépense annuelle (BEF) | Subside annuel (BEF) |
|------------------|--|--------------------------|----------------------------|------------------------|----------------------|
| 1907 (2)         | Fouilles à Bellefontaine                   | 106,70                   | 1.031,80                   | 3.972,65               | 3.000,-              |
| 1908 (1)         | Fouilles à Bellefontaine                   | 120                      | 2.038,65                   | 3.433,7                | 3.000,-              |
| 1909 (1)         | Continuation des fouilles à Bellefontaine  | 41,45                    | 1.313,77                   | 3.136,89               | 3.600,-              |
| 1909 (2)         | Fouilles à Bellefontaine                   | 182                      | 1.823,12                   | 3.136,89               |                      |
| 1910 (2)         | Continuation des fouilles de Bellefontaine | 160                      | 1.725,38                   | 3.311,83               | 4.000,-              |
| 1911 (2)         | Fouilles à Saint-Vincent                   | 201,75                   | 3.562,50                   | 6.567,55               | 7.000,-              |
| 1912 (1)         | Fouilles à Saint-Vincent                   | 172,40                   | 3.168,55                   | 7.598,85               | 7.000,-              |

Les subsides alloués pour le fonctionnement du Service des Fouilles de l'État sont à la hauteur des missions qui lui sont confiées. La bonne gestion de son directeur lui permet d'intervenir sur de nombreuses découvertes et de procéder ainsi à la fouilles de sites majeurs qui, aujourd'hui encore, constituent des éléments essentiels du patrimoine archéologique belge : grotte paléolithique de Spy, nécropoles gauloises de Leval-

<sup>11</sup> VAN LOOVEREN 2014, p. 160.

<sup>12</sup> DE LOË 1910b, p. 4-6.

<sup>13</sup> Nous tenons à remercier le Service Public de Wallonie pour la mise à disposition des archives de l'ancien Service des Fouilles de l'État.

Trahegnies et de Sibret, tumulus du Haut-Empire de Tirlemont, nécropoles mérovingiennes de Harmignies ou de Villers-devant-Orval, pour ne citer que quelques fouilles sensiblement contemporaines de celle de la nécropole de Saint-Vincent. Le service multiplie ainsi les interventions, sur tous types de sites. Cette expérience, corrélée aux qualités de chercheurs des agents du service, et notamment de son directeur, a largement contribué au développement de méthodes de fouilles et d'étude particulièrement novatrices en ce début de XX<sup>e</sup> siècle.

### Des méthodes de fouilles modernes

A. de Loë mit au point des techniques d'archéologie nouvelles qui firent de ce chercheur un précurseur de l'archéologie moderne<sup>14</sup>. En effet, le Service des Fouilles de l'État a développé un protocole d'intervention qui reste, aujourd'hui encore, à la base de toute intervention archéologique. Le site archéologique est d'abord replacé dans son contexte topographique et géographique. Cette recontextualisation associe une localisation sur plan et la réalisation d'une photographie des lieux. Ensuite, la fouille méthodique du gisement vise à identifier les niveaux et les circonstances dans lesquelles se présentent les objets. Elle s'accompagne de la réalisation de sondages, de relevés en plan et en coupe, ainsi que de photographies prises au fur et à mesure des travaux<sup>15</sup>. Pendant la fouille, des notes sont prises qui permettent de garder la mémoire des observations faites sur le terrain en vue de l'étude.

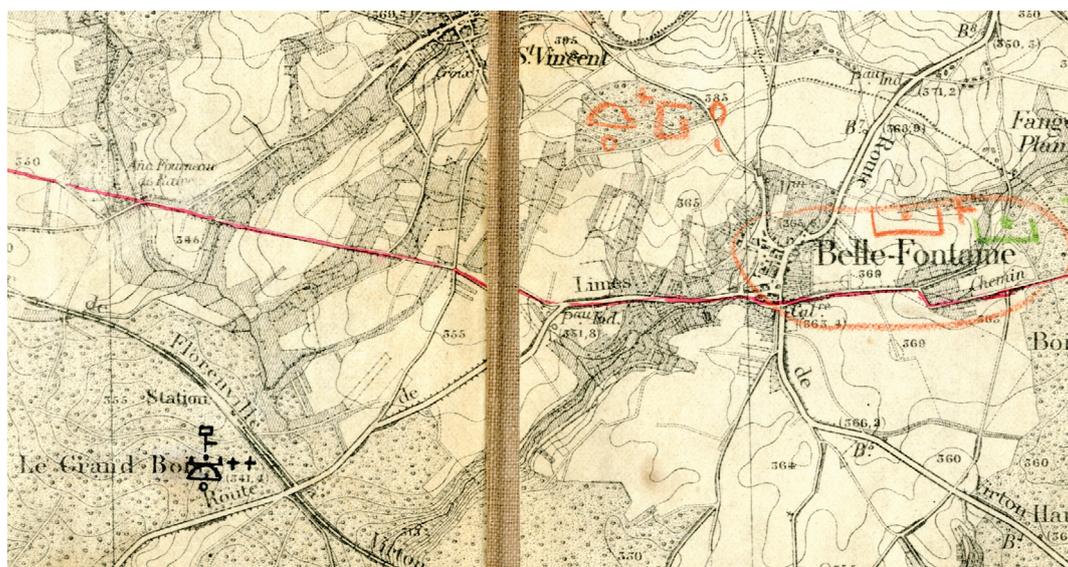


Fig. 1. – Extrait de la première carte archéologique de Belgique :  
carte n° 68 sur laquelle est représentée la nécropole de « Grand-Bois » Saint-Vincent  
(© KMKG-MRAH).

La fouille de la nécropole de Saint-Vincent est un parfait exemple de la mise en application de ce protocole d'intervention. La situation géographique exacte du gisement a été repérée et figurée sur la toute première carte de répartition des sites archéologiques de Belgique. Cette carte archéologique se présente sous la forme de symboles normalisés par type de site et par période, reportés sur une carte d'état-major à échelle 1:40 000. L'intégralité du royaume de Belgique est ainsi documentée à l'aide de 72 cartes, aujourd'hui conservées au MRAH. Sur celle concernant les communes de Saint-Vincent et de Bellefontaine, le site archéologique est signalé à l'aide de trois symboles représentant respectivement « tumulus fouillé », « sépulture par incinération » et « âge Hallstattien », soit les principales caractéristiques du gisement considéré (Fig. 1). Ce principe est toujours à l'œuvre aujourd'hui, grandement aidé par l'informatique, et est, par exemple, à la base du *Centrale Archeologische*

<sup>14</sup> CAHEN-DELHAYE 1999.

<sup>15</sup> DE LOË 1910b, p. 4-5.

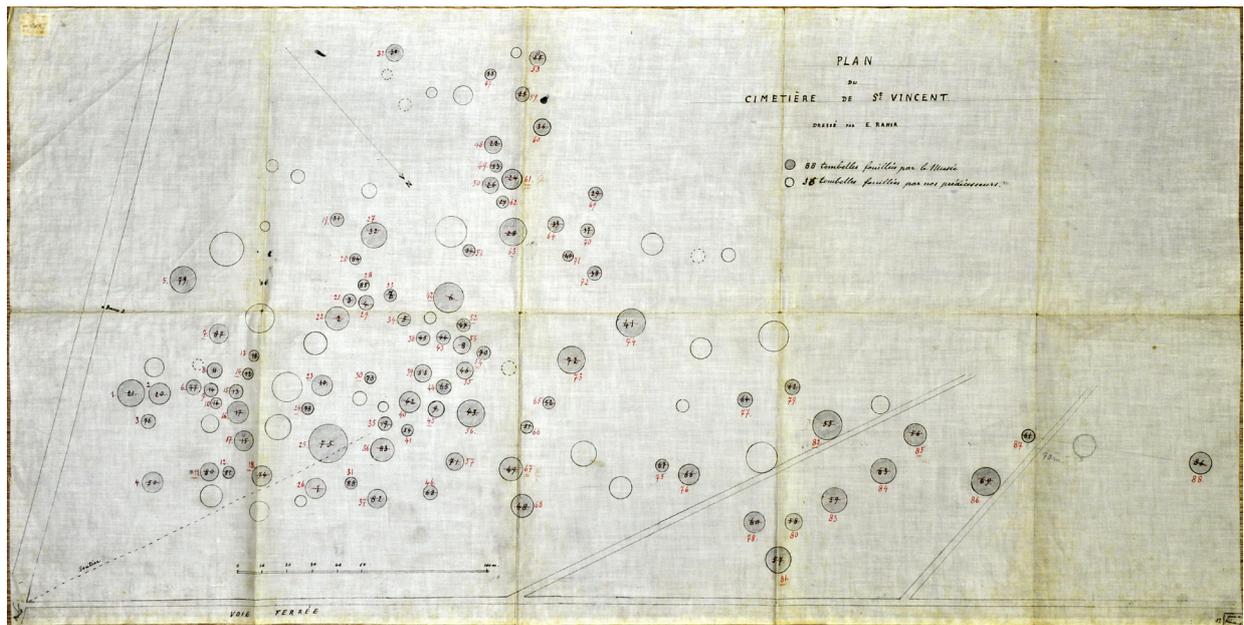


Fig. 2. – Plan général de la nécropole dressé par Edmond Rabir  
© KMKG-MRAH).

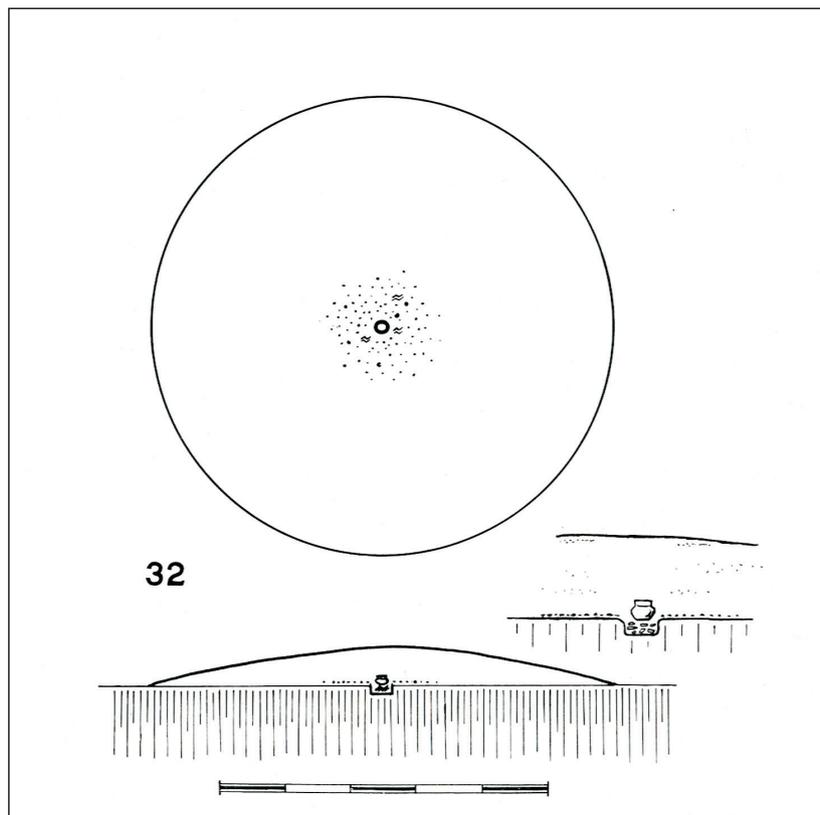


Fig. 3. – Relevés en plan et en coupe réalisés lors de la fouille de la nécropole par Edmond Rabir. L'exemple du tumulus  
32  
(d'après MARIËN 1964, p. 61, fig. 39).

*Inventaris* (CAI)<sup>16</sup> en Flandre, de l'*Inventaire des sites archéologiques de Wallonie*<sup>17</sup> et de l'*Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles*<sup>18</sup>.

Ensuite, un plan général de la nécropole a été dressé par E. Rahir, qui est actuellement conservé au MRAH (Fig. 2). Ce plan est à l'échelle 1:500 et figure les principaux éléments topographiques qui permettent un repérage aisé du site dans son environnement (pont, voie ferrée, sentier). Tous les tumuli identifiés sont localisés. Ceux fouillés par le Service des Fouilles de l'État sont distingués de ceux qui n'ont pas été explorés (cf. *supra*). Une attention particulière a été accordée aux dimensions des différents tertres, indiquant que leur diamètre a été systématiquement relevé. Chaque tumulus est identifié par deux numéros : le premier, inscrit en noir dans le cercle figurant le tertre, correspond au premier numéro attribué et a été raturé ; le second, inscrit en rouge à côté du cercle figurant le tumulus, correspond à la numérotation définitive réalisée en 1912.

Ce plan général s'accompagne de relevés en plan et en coupe plus détaillés, s'attachant à la compréhension d'un tumulus (Fig. 3). Toutefois, la mise en place de ces relevés en plan et en coupe ne semble pas avoir été systématisée et seuls certains tertres sont concernés. Ces documents originaux n'ont pas été retrouvés, mais ils ont été publiés respectivement par A. de Loë<sup>19</sup> et M. E. Mariën<sup>20</sup> et l'on peut penser que l'intégralité des relevés réalisés ont été publiés. Ces relevés témoignent du soin accordé à la fouille et de la qualité des observations de terrain : les couches archéologiques sont indiquées, le matériel – objets et restes osseux – est figuré en situation.

Ces relevés en plan et en coupe des différents tumuli viennent compléter et illustrer les descriptions précises réalisées pour chaque structure. Ces descriptions figurent dans les rapports de fouille d'A. de Loë. La période 1907-1912 comprend huit rapports dactylographiés<sup>21</sup>, qui nous informent sur l'avancement des fouilles. Ces rapports de fouille nous montrent aujourd'hui la rigueur scientifique d'A. de Loë, tout comme son esprit ordonné et méticuleux. Chaque tertre bénéficie d'une présentation détaillée qui associe indication de ses dimensions, description des découvertes réalisées au centre du monument, couleur et puissance de chaque couche. Une attention particulière est apportée au mobilier archéologique retrouvé, y compris les os incinérés (Fig. 4).

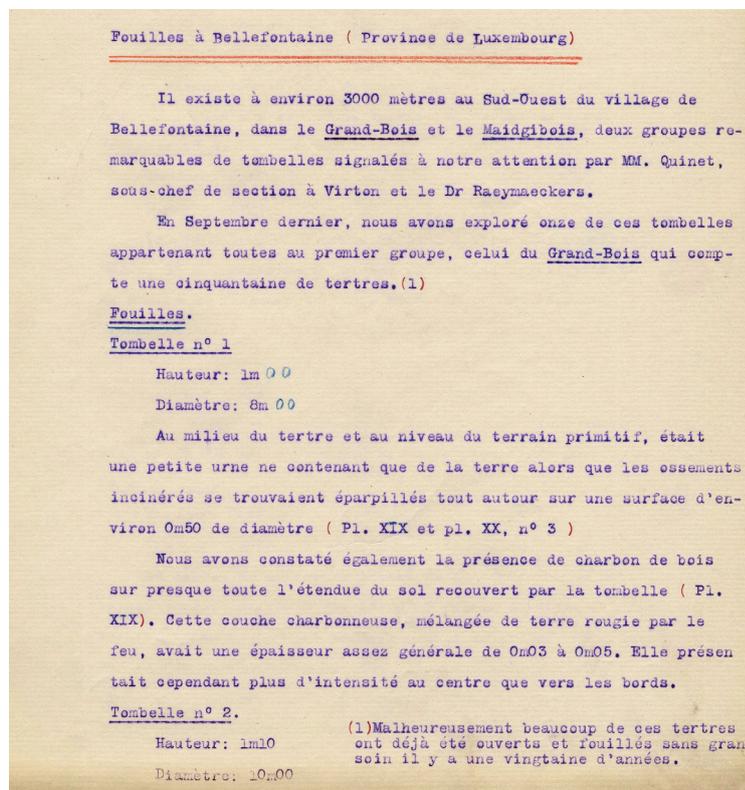


Fig. 4. – Extrait du rapport du deuxième semestre 1907 avec compte-rendu du début de la fouille de Saint-Vincent (d'après DE LOË 1907).

<sup>16</sup> <http://cai.onroenderfgoed.be>.

<sup>17</sup> [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_patrimoine/index.php/archeologie](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/archeologie).

<sup>18</sup> L'Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles est apparu en 24 volumes (1992-2012).

<sup>19</sup> DE LOË 1931.

<sup>20</sup> MARIËN 1964.

<sup>21</sup> DE LOË 1907, 1908, 1909a, 1909b, 1910a, 1911, 1912.

En effet, le Service des Fouilles de l'État se distingue par l'intérêt qu'il porte à l'ensemble du matériel livré par un site archéologique, indépendamment du caractère insigne ou non des objets ou de leur état de conservation. C'est l'ensemble du matériel qui fait sens et non quelques pièces considérées comme remarquables ou particulièrement intéressantes. De fait, cette conscience aigüe de la notion d'ensemble transparait dans le prélèvement de fragments d'objets particulièrement lacunaires et parfois indéterminables et dans celui des os incinérés, chose peu commune en ce début de XX<sup>e</sup> siècle. On note toutefois que ces prélèvements de restes osseux n'ont pas été systématiques (cf. *infra*), sans doute parce que l'état de la recherche en anthropologie ne permet pas encore une véritable exploitation de ce type de vestige. Du point de vue d'A. de Loë, la présence de restes osseux incinérés est avant tout un critère permettant l'identification de tombe à crémation et leur prélèvement est utile d'un point de vue muséographique pour présenter les pratiques funéraires du premier âge du Fer (cf. *infra*). Il n'en reste pas moins que tout ou partie des restes osseux de près de 70 tumulus ont été prélevés. Ce nombre significatif, qui ne se justifie pas par un seul besoin muséographique, témoigne du caractère particulièrement rigoureux des fouilles d'A. de Loë et, sans doute aussi, du sentiment que l'avenir permettrait de donner du sens à ces restes. De fait, l'intérêt porté aux restes osseux incinérés est un apport de l'archéologie funéraire moderne. C'est seulement depuis le début des années 80 et les travaux d'Henri Duday, notamment, que ces vestiges sont systématiquement étudiés, permettant de déterminer, non seulement les caractères biologiques de l'individu représenté (restes humains ou de faune, âge au décès, diagnose sexuelle), mais aussi d'apporter de nouveaux éléments sur les pratiques funéraires (température du bûcher, prélèvement partiel ou exhaustif des restes après la crémation, etc.)<sup>22</sup>. Cette évolution de la recherche archéologique explique en grande partie pourquoi les restes osseux n'ont pas été traités dans la publication de M. E. Mariën. Leur analyse est sans doute l'un des enjeux majeurs d'une nouvelle étude de la nécropole de Saint-Vincent, près de 110 ans après sa découverte.

Un des aspects les plus novateurs de la méthode de travail du Service des Fouilles de l'État est la place importante accordée à la photographie. Cette technique est mise au point en au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le coût élevé des clichés et l'absence de couleurs explique sans doute qu'elle soit restée longtemps concurrencée par l'aquarelle et le dessin, malgré les avantages indéniables qu'elle offrait. Dans les années 1900, la nécessité d'enregistrer l'information telle qu'elle se présente, en tendant vers un maximum d'objectivité, s'impose progressivement dans les milieux archéologiques. Ainsi, dès sa création en 1903, le Service des Fouilles de l'État dispose d'un photographe en la personne d'E. Rahir. En qualité d'attaché auprès du directeur, E. Rahir a la charge de la gestion journalière des travaux en effectuant notamment les relevés et les prises de mesure des structures archéologiques. Dans les archives des MRAH plusieurs lettres écrites par E. Rahir sont conservées, adressées à E. Van Overloop, pour la demande d'achat de nouveau matériel photographique<sup>23</sup>. Le 17 septembre 1907, après huit jours de fouille, il mentionne également « *Nous nous trouvons ici en présence d'un véritable cimetière, bien groupé, comptant peut-être cinquante tombes, si pas plus. Il y aura donc lieu de faire un relevé topographique complet de ce cimetière en vue d'une reconstitution* ». L'enregistrement des données apparaît comme un des enjeux majeurs de l'intervention archéologique.

Le croisement des différentes sources permet d'estimer que 17 photographies ont été prises lors de la fouille de la nécropole de Saint-Vincent. 14 sont actuellement conservées à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA)<sup>24</sup>. Les trois vues générales du site, publiées respectivement par E. Rahir<sup>25</sup> et M. E. Mariën<sup>26</sup> ont disparues. Les 14 clichés conservés à l'IRPA correspondent à des vues de sépultures en cours de dégagement<sup>27</sup>. Ces photographies donnent l'image d'un site particulièrement bien conservé. La plupart des clichés montrent des vases complets ou à peine ébréchés par les travaux de fouille (Fig. 5a). Lorsque le dépôt cinéraire est réalisé en pleine terre, ce qui est peu photogénique – les os salis par la terre se distinguent à peine du sédiment –, un artifice a été utilisé pour améliorer la lisibilité du cliché : les restes osseux ont été prélevés une première fois avant d'être redéposés sur un linge blanc à l'endroit de leur découverte (Fig. 5b). Le contraste ainsi créé permet en un coup d'œil de localiser ces vestiges très ténus. Ces clichés semblent avant tout avoir une visée pédagogique (cf. *infra*) :

<sup>22</sup> Entre autres : DUDAY *et al.* 1990.

<sup>23</sup> Archives MRAH. Edmond Rahir : dir. 62/21.

<sup>24</sup> N° inventaire IRPA : B004102 à B004110 ; B004072 ; B004073 ; B005253 à B005255. Disponibles sur le site du KIK-IRPA via le moteur de recherche BALaT.

<sup>25</sup> RAHIR 1928, p. 109, fig. 63.

<sup>26</sup> MARIËN 1964, p. 52, fig. 31 & p. 97, fig. 74.

<sup>27</sup> Un 18<sup>e</sup> cliché de la nécropole existe. Il a été pris en 1939, soit plus de 25 ans après la fin de la fouille, et figure la vue générale d'un tertre (n° inv. IRPA : e011833 et disponible sur le site du KIK-IRPA via le moteur de recherche BALaT).

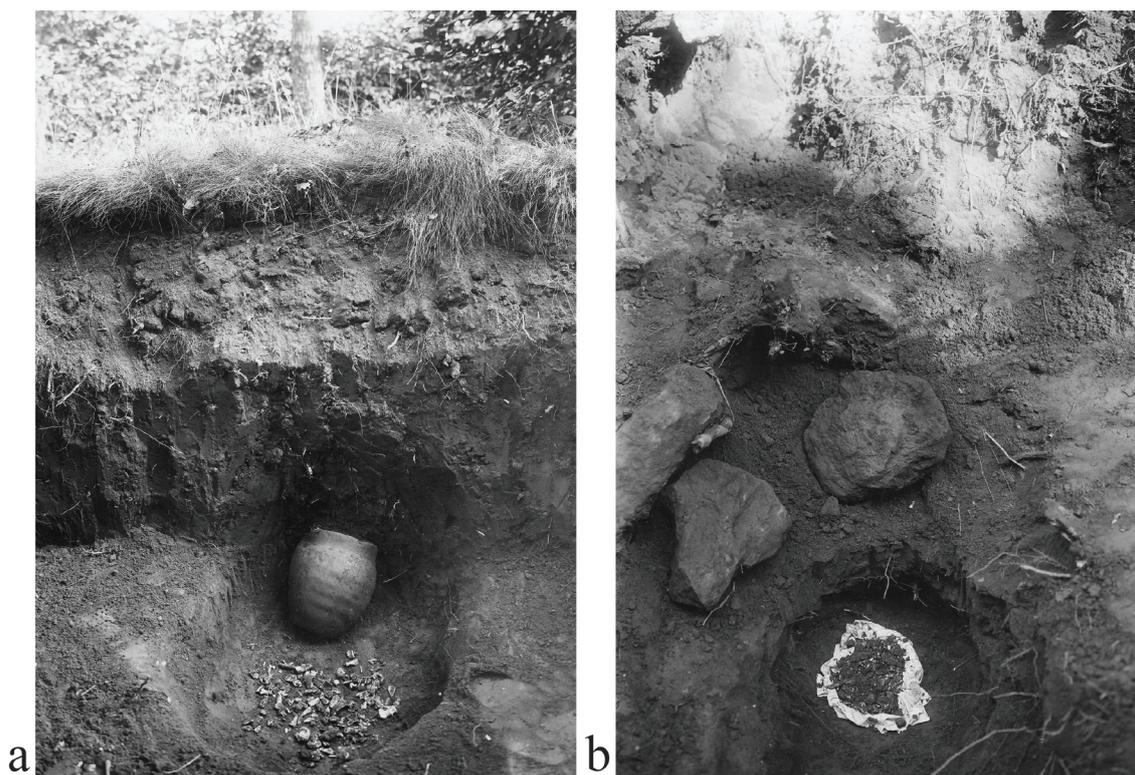


Fig. 5. – Photographies réalisées par Edmond Rabir pendant la fouille de la nécropole de Saint-Vincent : l'exemple des tumulus 42 et 1 (© KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B004073 et © KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché B004104).

les structures moins bien conservées, où les vases se sont totalement brisés sous le poids des sédiments, les structures moins directement compréhensibles, où n'ont été découverts que quelques fragments de céramique ou des restes osseux épars ne sont pas documentées par la photographie.

Le Service des Fouilles de l'État met ainsi en œuvre, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, une méthode de fouille moderne. Loin de l'image d'un conservateur de musée recherchant l'acquisition d'objets prestigieux, A. de Loë pose les fondements de l'archéologie contemporaine en associant fouille méthodique, relevés en plan et en coupe, photographie, description de la structure et des différents éléments qui la compose, localisation du mobilier au sein de la structure et prélèvement le plus exhaustif possible. Le Service des Fouilles de l'État s'inscrit ainsi dans un mouvement qui anime la communauté archéologique dans l'Europe entière et se distingue par le caractère très complet de sa démarche. En effet, l'approche d'A. de Loë ne se limite pas à la fouille, mais intègre, dès l'opération de terrain, les besoins de l'étude à venir et de la valorisation auprès du public de ces nouvelles connaissances découvertes.

### Production scientifique et valorisation : une dialectique d'avant-garde

Sans doute parce que, dès sa création, il est rattaché aux Musées royaux du Cinquantenaire, l'approche du Service des Fouilles de l'État place l'intervention archéologique dans une perspective globale qui considère la production scientifique et la diffusion auprès du grand public comme étant aussi importante que l'étude proprement dite du site. Ces enjeux sont pris en compte dès la phase de terrain, avec la constitution d'une documentation importante (cf. *supra*) et un soin particulier accordé au traitement du mobilier. Ainsi, sur la fouille des mesures conservatoires d'urgence sont prises pour sa préservation. Ce dernier, une fois emballé, est transporté dans les ateliers du service où « il est nettoyé, solidifié, restauré, photographié et moulé en vue d'en pouvoir fournir des reproductions aux musées provinciaux ou étrangers, aux établissements d'Enseignement

Supérieur et aux particuliers »<sup>28</sup>. Cette approche a pour objectif de poursuivre l'action du Service des Fouilles « dans les galeries d'exposition des Musées du Cinquantième par la restitution, au moyen de photographies, de plans, de coupes, de schémas et de maquettes, des milieux dans lesquels les objets ont été trouvés, instruisant ainsi le visiteur, sans lui demander d'effort par des *leçons de choses* »<sup>29</sup>.

La nécropole de Saint-Vincent apparaît particulièrement représentative de la démarche appliquée par le Service des Fouilles de l'État pour rendre accessible des collections délicates à valoriser et permettre au public de s'appropriier des éléments de sa propre histoire. Le baron A. de Loë s'inscrit dans un mouvement qui affecte l'ensemble de l'Europe industrielle où la transmission de la culture et du savoir au plus grand nombre devient un enjeu de progrès social. Une nouvelle fois, la rigueur du propos scientifique, alliée à de grandes qualités pédagogiques et à un sens aigu de la valorisation de l'archéologie, font d'A. de Loë une personnalité de premier plan et un précurseur dans ce domaine.

Une grande attention est d'abord accordée à la restitution du site archéologique dans sa matérialité. En effet, l'archéologue détruit son objet d'étude au fur et à mesure qu'il le découvre. La destruction du site archéologique par la fouille, qui s'accompagne d'une sauvegarde par la documentation et l'étude, rend délicate toute médiation. De manière tout à fait remarquable, A. de Loë a fait réaliser de nombreuses photographies (vues générales du site, vues de détail, vues des structures funéraires en cours de fouille). Au moins deux de ces photographies ont été présentées à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910<sup>30</sup> et il est fort probable que ces mêmes clichés ou d'autres ont été installés dans les galeries des Musées du Cinquantième. E. Rahir a dressé un plan général du site à échelle et fait le relevé en plan et en coupe d'un grand nombre de tertres. La présentation de relevés au public étant avérée pour d'autres sites, on peut envisager que certains relevés de Saint-Vincent ont connu le même destin.

La documentation constituée lors de la fouille a également été mobilisée pour servir de modèle à la réalisation d'une peinture à l'huile destinée à « *donner des aspects de la nécropole* »<sup>31</sup>. La commande a été passée à J. Du Fief, beau-père d'E. Rahir. La réalisation de cette peinture a été payée par des subsides d'État (cf. *supra*). À la fin du rapport semestriel de 1909, nous retrouvons la mention « *payé pour l'exécution d'une peinture à huile de la nécropole de Bellefontaine [...] 57,50 Frs* », coût plus élevé que la mission sur terrain la même année. Cette peinture figurera sur le stand du Service des Fouilles à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910<sup>32</sup>. Une reproduction est présentée dans la publication d'A. de Loë de 1931<sup>33</sup>.

Cette recherche de moyens de médiation efficaces et intuitifs conduira A. de Loë à faire réaliser la maquette d'un des tumuli de la nécropole de Saint-Vincent (Fig. 6). Une coupe permet de visualiser l'emplacement exact de la sépulture dans le tertre. L'ajacement de la sépulture est restitué dans les moindres détails. Dans le registre des dépenses réalisées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1911, nous retrouvons « *Remis à Mr. Rahir la somme de 450 Frs pour remboursement des dépenses faites par lui pour l'exécution de la maquette d'une des tombelles de Bellefontaine [...] 450 Frs* ». Encore une fois, l'importance accordée par le Service des Fouilles de l'État à la valorisation de son activité transparaît dans l'investissement financier consenti pour la création des dispositifs de médiation. Le coût de cette maquette, actuellement conservée aux MRAH, est deux fois plus élevé que celui du budget de la fouille la même année.

Enfin, un soin tout particulier est accordé au traitement et à la présentation du mobilier archéologique. Les travaux en atelier sont gérés par E. Rahir. Les archives font mention, plusieurs années de suite, de la « *restauration de menus objets en bronze et des vases de la nécropole de Saint-Vincent* ». En 1914, soit deux ans après la fin de la fouille, les travaux de restauration du mobilier ne sont pas terminés mais portent toujours l'attention de l'équipe, comme l'indique le rapport mensuel daté du mois de mai : « *commencé la restauration des vases provenant de l'exploration de la nécropole de Saint Vincent (fouilles 1913<sup>34</sup>)* »<sup>35</sup>. Il apparaît aujourd'hui que la totalité des vases ont été restaurés, même les individus les plus lacunaires, dont les parties manquantes ont été restituées (Fig. 7). La méthode utilisée consiste à recoller les fragments à l'aide de l'un liant appelé carton-pierre, qui est

<sup>28</sup> DE LOË 1910b, p. 6.

<sup>29</sup> DE LOË 1910b, p. 6.

<sup>30</sup> DE LOË 1910b, p. 24-25.

<sup>31</sup> DE LOË 1910b, p. 28.

<sup>32</sup> RAHIR 1910, p. 88.

<sup>33</sup> DE LOË 1931, p. 207.

<sup>34</sup> Le renvoi à l'année 1913 est vraisemblablement une erreur de rédaction car il est assuré que les fouilles de la nécropole s'achèvent en 1912.

<sup>35</sup> Archives MRAH. Rapports de Loë/Rahir : nr. 72/7.



*Fig. 6. – Photographie de la maquette d'un tumulus de la nécropole de Saint-Vincent réalisée par le Service des Fouilles de l'État (© KMKG-MRAH).*



*Fig. 7. – La restauration des vases en céramique par le Service des Fouilles de l'État : l'exemple des vases B002126-071 et B001477-004 provenant de la nécropole de Saint-Vincent (© KMKG-MRAH).*

également utilisé pour refaire les parties manquantes. Si la fabrication de ce liant est considérée comme simple, A. de Loë souligne que le succès de son emploi, et par là-même la qualité de la restauration, dépend entièrement de « l'habileté du préparateur », E. Bauwin<sup>36</sup>. De la même manière, les quelques objets en fer mis au jour dans la nécropole de Saint-Vincent ont fait l'objet d'un traitement visant à les débarrasser de la gangue de corrosion qui les rendent illisibles, puis à les protéger en empêchant les échanges entre l'air et le métal (Fig. 8). La méthode utilisée est un nettoyage à sec à la brosse, au burin et à la meule, suivi d'une mise à bouillir dans de l'huile de lin<sup>37</sup>. La restauration du mobilier est une activité particulièrement valorisée par A. de Loë, qui accordera une large place à la présentation des méthodes développées par le Service des Fouilles de l'État à l'Exposition universelle et internationale de 1910, où deux vitrines sont consacrées à la restauration des vases en céramique et des objets en fer. Conçues sur le même modèle, elles montrent, étape par étape et objets à l'appui, le processus de restauration mis à l'œuvre. On retrouve là les grandes qualités pédagogiques d'A. de Loë<sup>38</sup>.



Fig. 8. – La restauration des objets en fer par le Service des Fouilles de l'État : l'exemple du rasoir B002126-078 provenant de la nécropole de Saint-Vincent (© KMKG-MRAH).

L'originalité de la médiation conçue par le baron A. de Loë réside dans l'articulation entre, d'une part, la présentation des vestiges, uniques et fragiles témoignages permettant d'accéder à une histoire ancienne et, d'autre part, la présentation de l'archéologie comme science, dotée d'un objet d'étude spécifique – les archives du sol –, de méthodes et de protocoles, tant sur le terrain qu'en « post-fouille », pour reprendre l'expression utilisée aujourd'hui. A. de Loë et E. Rahir accordent, en effet, une place importante à la communication auprès du reste de la communauté scientifique. L'activité du Service des Fouilles de l'État bénéficie d'un rayonnement certain. Ainsi, l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910 fut-elle une occasion de promouvoir au niveau international les missions et les méthodes développées par le Service des Fouilles de l'État. 23 cadres et vitrines mettent en scène l'action du service, qui présente les résultats de ses plus belles opérations, dont la nécropole de Saint-Vincent. E. Rahir, dans un article paru dans le *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*<sup>39</sup>, attire l'attention sur le fait qu'un article de presse dans *La Nature*, importante revue des Sciences de Paris, exprime le souhait de voir « l'organisation d'un service semblable en France pour la coordination et la sauvegarde des fouilles préhistoriques, trop souvent effectuées sans méthode et avec précipitation, ou interprétées avec un parti-pris et une fantaisie qui n'ont rien de scientifique ».

<sup>36</sup> DE LOË 1910b, p. 8.

<sup>37</sup> DE LOË 1910b, p. 10.

<sup>38</sup> DE LOË 1910b, p. 8-10.

<sup>39</sup> RAHIR 1910, p. 88.

## LA COLLECTION AUX MRAH AUJOURD'HUI

Le récolement du mobilier de la nécropole de Saint-Vincent se place en aval du projet NACIP (cf. *supra*). Trois objectifs ont été assignés à cette campagne : procéder au récolement du mobilier par rapport aux inventaires consignés sur les registres *Ancienne Belgique*, déterminer s'il y avait eu sélection du mobilier à prélever lors de la fouille et, enfin, permettre l'accessibilité de cette collection à travers sa publication sur le catalogue en ligne du musée<sup>40</sup>. Pour ce faire, nous avons dressé l'inventaire de ce qui a été mis au jour lors des interventions du Service des Fouilles de l'État, en nous appuyant sur les descriptions d'A. de Loë, publiées par M. E. Mariën<sup>41</sup>. Nous avons ensuite confronté cet inventaire théorique avec les registres *Ancienne Belgique* et l'inventaire ANNA<sup>42</sup>. Enfin, l'ensemble des informations ont été confrontées aux étiquettes et marquages anciens associés au mobilier. Un tableau dressant l'inventaire théorique du mobilier mis au jour, corrélé à l'ensemble de la documentation disponible a été réalisé de manière à synthétiser toutes ces informations.

Le dépouillement des descriptions des tumulus permet de restituer la découverte d'environ 224 ensembles de restes osseux ou d'objets (individualisés ou regroupés sous la forme de lots de fragments). 42 n'apparaissent pas dans les registres *Ancienne Belgique* et l'on peut supposer que ces éléments n'ont pas été prélevés lors de la fouille par l'équipe d'A. de Loë. Il s'agit, pour l'essentiel, de restes osseux et de fragments de vases en céramique provenant de tumuli considérés lors de la fouille comme déjà pillés. On peut lire dans cette sélection une adaptation du protocole d'enregistrement et de prélèvement à la réalité du terrain : l'apport scientifique des structures détruites étant moindre, l'investissement consenti autour de leur traitement peut lui aussi être limité.

La totalité du mobilier inscrit au registre a été retrouvé, à l'exception de 14 objets. Sur ces 14 objets, sept ont été documentés dans la publication de M. E. Mariën. On note que la plupart de ces objets perdus correspondent à du mobilier métallique – fragments de bracelets et fragments indéterminés. La rigueur de l'inventaire du registre *Ancienne Belgique*, où tous les objets sont présentés par tumulus, et surtout du marquage des objets et des lots osseux, où le numéro du tertre dont ils proviennent est systématiquement indiqué, ont permis la préservation de la quasi majorité des ensembles. Cette documentation conserve, 110 ans après sa mise au jour, toute sa valeur scientifique.

Le récolement ainsi réalisé a permis de reconstituer la collection provenant de la nécropole de Saint-Vincent et d'établir pour chaque objet ou lot de restes osseux une correspondance entre le catalogue de la publication de M. E. Mariën, le numéro d'inventaire provisoire ANNA attribué lors du projet NACIP et l'inventaire *Ancienne Belgique*. L'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle de cette collection s'est faite grâce à l'attribution pour chaque pièce d'un nouveau numéro d'inventaire permettant son intégration à l'inventaire général des collections des MRAH, réalisé dans le programme Museum Plus. En vue de sa mise en ligne, la totalité du mobilier a été décrit, photographié et finalement publié sur Carmentis (catalogue en ligne des MRAH).

## CONCLUSION

Le récolement de la collection provenant de la nécropole de Saint-Vincent a été l'occasion de faire dialoguer archives et mobilier, pour porter un nouveau regard sur les pratiques archéologiques du début du XX<sup>e</sup> siècle. La Belle Époque en Belgique connaît, à travers la création du Service des Fouilles de l'État, le développement d'une archéologie préventive avant l'heure, dont la législation actuelle est l'héritière. Cette notion de sauvetage par l'étude perdra au fil des décennies de sa substance, avant de redevenir un enjeu de la protection du patrimoine régi par des dispositifs législatifs et réglementaires. Par-delà la modernité des méthodes développées par A. de Loë et son sens aigu de la valorisation, l'exemple de la nécropole de Saint-Vincent nous

<sup>40</sup> <http://www.carmentis.be/eMuseumPlus>.

<sup>41</sup> MARIËN 1964.

<sup>42</sup> La banque de données ANNA a été établie lors du projet NACIP et contient aujourd'hui l'inventaire complet du mobilier associé à la collection d'Archéologie Nationale. L'acronyme ANNA correspond à « Archéologie Nationale – Nationale Archéologie ».

interpelle sur les enjeux de la conservation à long terme des vestiges archéologiques et sur l'intégration aux problématiques actuelles des découvertes anciennes. La nécropole de Saint-Vincent, nous l'avons vu, n'a pas livré tous ces secrets et des études restent à mener, notamment sur les restes osseux. L'archéologie est une science de l'accumulation qui, paradoxalement, a tendance à se focaliser sur les découvertes les plus récentes. Grâce entre autres à des outils comme Carmentis, le catalogue en ligne des MRAH qui permettent de diffuser très largement l'information, il est possible de renverser cette tendance.

## BIBLIOGRAPHIE

- CAHEN-DELHAYE A., 1999, de Loë, Alfred, in : *Nouvelle biographie nationale* 5, p. 106-108.
- CLAES B. & DE POORTER A., 2013, NACIP – National Archaeology Collection Inventory Project, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Jubelpark, Brussel / Musées royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquenaire, Bruxelles 01/07/2015 – 31/12/2015, in : *Archaeologia Mediaevalis* 36, Brussel, p. 38-40.
- DE LOË A., 1907, *Fouilles à Bellefontaine (Province de Luxembourg)*, p. 19-23 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 2<sup>e</sup> semestre).
- DE LOË A., 1908, *Continuation des fouilles de Bellefontaine (Province de Luxembourg). Lieu dit « Maidgibois »*, p. 29-30 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 1<sup>er</sup> semestre).
- DE LOË A., 1909a, *Continuation des fouilles de Bellefontaine (Province de Luxembourg)*, p. 21-22 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 1<sup>er</sup> semestre).
- DE LOË A., 1909b, *Continuation des fouilles de Bellefontaine (Province de Luxembourg)*, p. 26-31 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 2<sup>e</sup> semestre).
- DE LOË A., 1910a, *Continuation des fouilles de Bellefontaine (Province de Luxembourg)*, p. 38-42 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 2<sup>e</sup> semestre).
- DE LOË A., 1910b, *Le Service des Fouilles de l'État. Sa mission et son fonctionnement*, Bruxelles, 1910.
- DE LOË A., 1911, *Fouilles à Saint-Vincent*, p. 36-42 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 2<sup>e</sup> semestre).
- DE LOË A., 1912, *Fouilles à Saint-Vincent*, p. 37-42 (Rapport de fouille inédit Service des Fouilles de l'État, 1<sup>er</sup> semestre).
- DE LOË A., 1931, *Belgique ancienne : catalogue descriptif et raisonné. 2 : Les âges du métal*, Bruxelles.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELIER P. & TILLIER A.-M., 1990, L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, in : CRUBEZY E., DUDAY H., SELIER P. & TILLIER A.-M. (éds.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires* (Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris. N.S., 2/3-4), Paris, p. 29-50.
- GUILLAUME A., 2003, *150 années de recherches Hallstattiennes en Wallonie. Les rites funéraires* (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz, 27), Amay.
- LEGROS Ch., 1882, Les tumuli de Saint-Vincent (Bellefontaine), in : *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 14, p. 319-324.
- MARIËN M. E., 1964, *La nécropole à tombelles de Saint-Vincent* (Monographies d'archéologie nationale, 3), Bruxelles.
- RAHIR E., 1910, Le Service des Fouilles à l'Exposition de Bruxelles, in : *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels* 3/11, p. 87-88.
- RAHIR E., 1928, *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstructions*, Bruxelles.
- VAN LOOVEREN J., 2014, *IJdele Hoop. Een politiek-institutionele geschiedenis van de archeologische monumentenzorg in België (1830-1991/3)*, Doctoraatsproefschrift, Universiteit Antwerpen.